



Fête des villages
Samedi 27 juin 2026
COUR DE L'ÉCOLE DE STE AGNÈS 16H-MINUIT

16h00: Kermesse pour les enfants
18h00 : Buvette et barbecue
21h00 : Musique par DJ Plug and Dance

ORGANISÉE PAR L'APESAM, LA MJC
& LES MAIRIES DE ST MURY ET STE AGNÈS

repli en salle Camille Giroud à Saint Mury
en cas de mauvais temps

The poster features a colorful illustration of children playing on a trampoline and a woman dancing. At the bottom, there are logos for Belledonne, Sainte-Agnès, Apesam, and other local organizations.

Pour fêter l'arrivée de l'été, nous vous invitons, comme l'année passée, à une grande fête, le samedi 27 juin, organisée par l'APESAM (association des parents), la MJC de Saint Mury - Sainte Agnès et nos deux communes. Kermesse pour les enfants, Buvette et barbecue et l'animation musicale par DJ Plug and Dance, nous fera chanter et danser pour cette belle soirée jusqu'au bout de la nuit !

Venez nombreux nous retrouver !

Nous espérons que la température sera moins élevée que l'année dernière. A l'inverse, si le mauvais temps s'invite dans notre soirée, nous avons prévu une solution de repli sur la salle Camille Giroud de Saint Mury.

Nous retrouverons ensuite Trock'n Music, le mercredi 8 juillet, organisé par la MJC à la Taverne des Mouilles et Cinétoiles, cinéma gratuit et en plein air, le 31 juillet à Sainte Agnès puis à Saint Mury le 12 septembre.

Nous vous souhaitons à tous, un très bel été !

Commémoration du 8 mai 1945



La commémoration du 8 mai 1945 a eu lieu cette année avec la participation de Jean Luc Roux, nouveau Maire de Saint Mury, de

Pascal Lemoine, Maire de Sainte Agnès, des élus des deux communes, de Jacky Curt, chef de caserne et les pompiers de nos 4 communes et du Major Dansaut, commandant de gendarmerie de Villard Bonnot.

Bien sûr que les commémorations ont pour devoir de rendre hommage à nos aînés, ceux qui se sont battus contre la tyrannie nazi, pour retrouver notre liberté.

Nous voulons aussi souligner aujourd'hui le travail de Myriam Fortelle, institutrice des CM de Sainte Agnès, aujourd'hui absente, qui à chaque commémoration met ses élèves au travail afin que ces commémorations gardent un sens fort pour notre histoire, mais aussi pour notre avenir. Merci à elle et plus largement aux enseignants de transmettre l'histoire.

Nous en profitons aussi pour remercier l'association ACTES qui propose chaque année des rencontres entre les élèves de CM1 et CM2 et des Résistant(e)s ou Ami(e)s de la Résistance pour maintenir notre devoir de mémoire.

Nous avons une pensée toute particulière pour Ginette Kolinka, et pour tous les survivants des camps d'extermination d'Auschvitz. Ginette Kolinka qui a fêté en février dernier ses 101 ans, et qui continue



toujours et encore à parcourir la France pour témoigner auprès des écoles, de l'horreur des camps et de la barbarie nazi et transmettre toujours avec force un message de paix entre les peuples.

Que chacun de nous se batte, face à ceux qui tentent de réinventer l'histoire pour tenter de la travestir. Si nous cédon sur les mots, nous céderons un jour sur les choses. Continuons le combat.

Inscriptions pour la rentrée scolaire



Votre enfant entre en maternelle, il sera accueilli à Saint Mury ; en primaire c'est l'école élémentaire de Sainte Agnès qui lui ouvrira ses portes.

Ces inscriptions se font d'abord en Mairie (donc Saint Mury pour la maternelle et Sainte Agnès pour l'école élémentaire) puis auprès de l'école concernée.

Pour tout renseignement, école - cantine - garderie - transport scolaire, rendez-vous sur sainte-agnes.fr/ rubrique « vivre ici » puis « Ecole-cantine ».

Assistants maternelles, Multi-accueil et garderie péri-scolaire



Etre jeunes parents n'est pas toujours chose facile, encore moins trouver une « nounou », comme

on les appelle, lorsqu'il s'agit de retourner au travail. Vous pouvez choisir une solution de proximité. Vous trouverez sur le site sainte-agnes.fr/, rubrique « Petite enfance », la liste mise à jour des assistantes maternelles qui exercent sur St Mury et Ste Agnès.

Vous avez aussi la possibilité de confier votre enfant à un Multi-accueil dont vous trouverez les coordonnées sur le site le-grésivaudan.fr puis « 100% pratique », puis « Multi-accueils » pour les enfants de 3 mois à 4 ans.

Si votre enfant est scolarisé, vous pouvez vous adresser à l'APESAM apesam@etik.com pour un accueil en garderie, juste avant ou juste après l'école.

Le Carnaval des enfants



Ils étaient bien tous là, dragon vert, chevaliers, cow-boy, fées et sorcières, mannequin à perruque rose, pour le Carnaval des enfants qui s'est déroulé comme chaque année et sous le beau soleil habituel de la Gorge, aux abords de l'étang ce samedi 25 avril.

Nous vous rappelons que les feux à ciel ouvert sont interdits sur la commune. Seuls les enfants, durant le brûlage du bonhomme carnaval peuvent parfois se tromper !

Feux interdits !



Les feux à l'air libre sont interdits pour tous. Consultez le site de la Préfecture de l'Isère par le lien que vous trouverez sur le site de la Mairie <https://www.sainte-agnes.fr/>

En période estivale, de canicule et de sécheresse, la forêt est particulièrement vulnérable, nous vous recommandons la plus grande prudence lors de vos randonnées afin d'éviter tout **RISQUE D'INCENDIES !**

La gendarmerie vient à votre rencontre !



Le Major Dansaut, Commandant de gendarmerie de Villard Bonnot viendra à la rencontre de nos deux villages pour échanger sur vos préoccupations (cambriolages, vigilance collective, sécurité routière...)

**le lundi 15 juin à 19h
à la salle Camille Giroud à Saint Mury**

Sécurité routière : Attention Vélos !



Vous avez pu le constater, avec les beaux jours, les deux roues, cyclistes et motards sont de retour sur le balcon de Belledonne.

Nous vous engageons plus que jamais les uns et les autres à ralentir et à redoubler de prudence, particulièrement dans les passages étroits et sans visibilité

Une saison en alpage

Tel un rituel saisonnier, les troupeaux vont retrouver les hauteurs de Belledonne, dès le début de l'été.

Environ 50 bovins en direction des Jarlons sur le site d'Orionde.



Et presque 600 ovins et caprins transiteront de La Sitre vers Le Mousset, puis Jean Collet et jusqu'au Lac Blanc si la météo le permet. Ce 2^{ème} groupement pastoral est constitué de 5 bergers et de leurs chiens de protection. Leur nouveau président est Christophe Brun.

L'héliportage du matériel nécessaire aux bergers pendant cette période est prévu le mercredi 24 juin.

Durant ces 2 mois d'estive, les bergers transmettront leur localisation à la mairie de Sainte-Agnès, permettant ainsi aux randonneurs d'identifier la présence des patous et d'y être vigilants. L'information sera relayée sur le site de la mairie, Panneau Pocket et l'office du tourisme de Prapoutel.

Pour rappel, chaque randonneur doit tenir son chien en laisse, ne pas s'approcher des troupeaux afin de préserver la bonne co-habitation sur les sites de pâture.



Suite aux dégâts qu'a subi le Habert du Mousset (porte dégradée cet automne, et annexe soufflée par une avalanche cet hiver), il sera à nouveau complètement réservé aux bergers pendant cette période d'estive.

Suricate, l'application sentinelle



Lancée en 2016, l'application mobile de signalement des problèmes rencontrés

lors de vos sorties sports de nature vient d'être renouvelée en profondeur.

Une ergonomie simplifiée pour faciliter les signalements, une géolocalisation plus précise et une visualisation sur un fond de carte IGN ou une photo aérienne pour une prise en charge des signalements efficiente, telles sont les principales nouveautés de l'application Suricate.

L'application Suricate et ses mises à jour sont disponibles sur [App Store](#) et [Google Play](#).

Tous les signalements suricate affectés à l'activité "randonnée" remonte sur le logiciel de suivi du Grésivaudan

Le Grand Joly reprend des couleurs !

Le chantier de réhabilitation du Grand Joly bat son



plein, et les nouvelles sont bonnes. Petit tour d'horizon de l'avancement des travaux.

Du côté de la mairie, plusieurs chantiers sont en cours simultanément. Les WC PMR dans la salle de restaurant sont presque terminés — une étape importante pour l'accessibilité du lieu. La remise aux normes électriques, elle, est un gros morceau : mettre un bâtiment ERP entièrement aux normes, ça ne s'improvise pas ! Les électriciens sont dans la dernière ligne droite, avec une fin de chantier attendue d'ici fin juin. La VMC a également été commandée pour être remplacée et mise aux normes ERP. On attend encore deux livraisons clés : les dalles d'isolation acoustique, qui amélioreront sensiblement le confort sonore de la salle, et une fenêtre coupe-feu qui viendra séparer la cuisine de la salle — indispensable pour la sécurité. La mise en conformité incendie de l'ensemble du bâtiment a aussi été menée par les artisans. Chauffage, chauffage et plomberie sont aussi des postes sur lesquels nous travaillons... Bref, beaucoup de travail invisible mais essentiel pour ouvrir dans les règles de l'art !

Les gérants, Pierre et la Lou, de leur côté, ont retroussé les manches et réalisé de nombreux travaux dans les chambres d'hôtes : peinture fraîche, meubles poncés et remis à neuf, isolation phonique et

thermique renforcée entre les chambres... Le résultat est bluffant. Tout est beau, tout est neuf, et franchement, on a vraiment hâte que vous puissiez le voir par vous-mêmes !

Sur le front des financements, la mairie ne chôme pas non plus. Un dossier de subvention a été déposé auprès du Fonds Commerce de la communauté de communes du Grésivaudan, avec une demande de ****100 000 €**** — la commission se réunit fin juin, croisons les doigts ! Les démarches se poursuivent également auprès de l'AGEDEN pour les fonds de transition énergétique, et du Fonds Leader côté Europe. Les rendez-vous s'enchaînent pour boucler le plan de financement.

Une visite encourageante est venue ponctuer tout ça : Cécile Robin, vice-présidente du Grésivaudan au Commerce, Audrey Bertozzi, directrice adjointe de la direction développement économique du Grésivaudan, et Charlotte Guillemot, chargée de mission développement économique et commercial, sont venues constater l'avancement du chantier. Elles sont reparties séduites par le projet. On espère que cette visite donnera un beau coup de pouce au dossier auprès de la comcom !

Ouverture prévue début juillet, date à affiner en fonction de l'avancée des derniers travaux. Pierre et Lou vous tiendront informés dès que la date sera confirmée. À très vite au Grand Joly ! 🎉

Pour vos propres fêtes et événements :

Location salle cantine



Prix de location :
 - 50€ demi-journée (à partir de 14h)
 - 100€ la journée
 - 200€ le weekend
 - Gratuit pour les associations

Dépôt d'un chèque de caution de 2000 €

Location Barnums



Prix de location :
 - Barnum (3X3 m) 50€ le week-end
 - Barnum (3X6 m) 75€ le week-end
 - Gratuit pour les associations

Dépôt d'un chèque de caution par barnum de 500 €

Vie associative et festivités !

ACTES



La 5ème édition du rassemblement de voitures anciennes aura lieu **le samedi 13 juin à partir de 9h sur la place de Saint Mury**
 Restauration-Buvette-Stands-Tombola.

LA MJC SAM



Nous préparons la fête des villages aux côtés des Mairies et de l'Apesam !

Une équipe de jeunes journalistes accrédités « MJC » couvrira cet événement. Photos, interviews, reportages, vous pourrez les identifier grâce à leur carte de presse officielle



Nous vous remercions par avance de leur réserver le meilleur accueil ! Une édition spéciale sera publiée et diffusée

TROCK'N MUSIC

TAVERNE des MOUILLES
 Jeudi 9 Juillet 2026
 A partir de 19 h.



SCENE OUVERTE

aux musicien.nes de tous niveaux & tous styles

Contact (MJC) - Danièle: 07 81 69 16 75 ou Nicolas: ngillet38@gmail.com

Entrée libre

Buffet partagé – Buvette à la Taverne

La MJC allume le BBO :
 Saucisses, Merguez - 3€



Nous vous donnons rendez-vous à la Taverne des Mouilles sous un ciel étoilé pour notre scène ouverte aux musiciens.nes amateurs. On ne change pas les bonnes habitudes, la MJC fera griller saucisses et merguez !

L'équipe des bénévoles prépare la saison prochaine et des rendez-vous sont déjà inscrits au calendrier ! Mais avant, nous vous souhaitons de profiter de l'été et des vacances !

Le programme de la saison 2026/2027 bientôt !

Contact :

mjc-sagnes-smury@mjc-mpt-gresivaudan.fr ou
07.81.69.16.75

L'équipe des bénévoles

Cinéma

Comme chaque année nous vous donnons rendez-vous pour une soirée cinéma, conviviale et en famille dans la cour des écoles.



Le film
Doux Jésus
Vendredi 31 juillet
dans la cour de l'école
de **Sainte Agnès** à 21h



Et puis...

La lutte avec classe
Samedi 12 septembre
dans la cour de l'école de
Saint Mury à 20h30
Ces deux événements seront précédés d'un foodtruck.

Repli dans la salle Camille Giroud à St Mury en cas de mauvaise météo.



*La porte de votre mairie
toujours ouverte :*

- Nous vous proposons un accueil téléphonique 5 jours/5 et un accueil du public mardi après-midi et jeudi matin.
- Pour recevoir des informations régulières par mail, envoyez un message à mairie@sainte-agnes.fr
- Le site internet sainte-agnes.fr/ est remis à jour quotidiennement.
- Téléchargez **Panneaupocket** sur votre smartphone et sélectionnez Sainte Agnès en favori, pour une info à la minute !

Pascal LEMOINE, les 4 adjoints et chaque élu référent de commissions sont à votre disposition sur rendez-vous.

Urbanisme :

Demande préalable de travaux

DP0383502610009 - Modification et création d'ouvertures, installation de 2 pompes à chaleur – La Bourgeat

DP0383502610010- Installation panneaux photovoltaïques – la Gorge

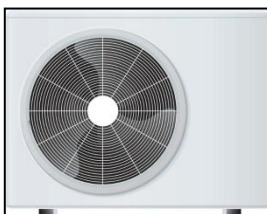
DP0383502610011- Installation d'une clôture – le Fay

Permis de construire favorable

PC 0383502610007- Construction d'un hangar de stockage – la Bourgeat

Permis de construire défavorable

PC 0383502610005 - construction d'un chalet pour 3 logements – Montgouyard



RAPPEL

L'installation de **pompe à chaleur** est soumise à **déclaration préalable de travaux** (modification de façade + risque de nuisances sonores pour le voisinage). Certaines règles doivent être respectées pour éviter ces **risques de nuisance** (emplacement, orientation vis-à-vis du voisinage, habillage anti-bruit...). Voir la réglementation du PLU.

Services des eaux :



Nous vous rappelons que, depuis le 1^{er} janvier 2026, la gestion du service des eaux de l'ensemble des communes a été transférée au service des eaux du Grésivaudan.

Nous vous rappelons ainsi vos nouveaux interlocuteurs :

- **Pour les démarches administratives de l'eau potable et de l'assainissement** : contacter directement le service des eaux et assainissement du Grésivaudan au 04 76 99 70 00
- **Pour les urgences techniques assainissement** : contacter le service des eaux du Grésivaudan au 04 76 99 70 00
- **Pour les urgences techniques de l'eau potable** : **0 969 323 458** ou sur www.veolia.fr

Les restaurants et producteurs locaux

Le Grand Joly



Ouverture prévue début juillet, date à affiner en fonction de l'avancée des derniers travaux. Pierre et Lou vous tiendront informés dès que la date sera confirmée. À très vite au Grand Joly ! 🎉

contact@legrandjoly.fr. Vous pouvez aussi nous retrouver sur instagram <https://www.instagram.com/legrandjoly/> et facebook



Arnaud Massy, Apiculteur Récoltant,



Téléphone 06 86 64 22 83
Régulièrement présent au Marché de Sainte Agnès
[https://www.facebook.com/people/Arnaud-](https://www.facebook.com/people/Arnaud-Massy-Apiculture/100057467147177/)

[Massy-Apiculture/100057467147177/](https://www.facebook.com/people/Arnaud-Massy-Apiculture/100057467147177/)

La Taverne des Mouilles



Téléphone 04 76 45 25 76

<https://la-tavernes-des-mouilles-saint-agnes.eatbu.com/>

Portage de repas aux personnes âgées de Sainte Agnès.

Sur commande, nous produisons des Saint Genix, pognes aux myrtilles ou pognes aux sucres.

Mariages :

Vous voulez vous marier ? Communiquez-nous la date. Nous vous signalerons en retour, quel-les élu-es sont disponibles. Vous choisirez alors lequel vous souhaitez (Maire ou adjoint-es)



Merci à la famille Papet d'avoir transformé notre modeste salle du conseil en sublime salle de mariage !

Mariages

Gabriela PACHECO-DAVILA et Xavier BONIFACIO,
le 23 mai 2026.

Coralie MOUTON-BENOIT et Thibault PAPET,
le 6 juin 2026

Mairie de Sainte-Agnès

Ouverture au public :
Mardi 13h30-16h30 et jeudi 9h-12h. Vendredi sur rdv

Accueil téléphonique :
Lundi de 9h à 13h30, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, Mercredi 9h à 12h30 et Vendredi de 9h à 11h30

Tél : 04 76 71 48 85

Email : mairie@sainte-agnes.fr

Web : www.sainte-agnes.fr

Relief – Directeur de publication : Pascal LEMOINE